

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2022

Présents :

Sylvie LEFRANCOIS, Marie-Thérèse HERBINIER, Séverine CHAMPETIER, Laurent DOULET, Bernard LANDEMARD, Jean-Michel GREGOIRE, Pascal RAYER, Martine SOREL

Absents excusés :

Sandy CLEMENT, Jean-Joël GIL, Guy FOURNIER

Secrétaire : Mme Séverine CHAMPETIER

APPROBATION du COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 4 FEVRIER 2022 approuvé à l'unanimité

DELIBERATION NOMINATION DELEGUES TITULAIRE et SUPPLEANT à la COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE

Mme le Maire explique que le délégué titulaire et le délégué suppléant à la CCVVS sont nommés dans l'ordre du tableau de l'élection au conseil municipal soit Mme Martine SOREL Maire comme déléguée titulaire et M. Jean-Joël GIL 1^{ère} adjoint comme délégué suppléant. Approuvée à l'unanimité

DELIBERATION du DELEGUE à la COMMISSION CRTE de la COMMUNAUTE DE COMMUNES (contrat de relance de transition écologique)

Mme Séverine CHAMPETIER propose sa candidature pour siéger à cette commission, approuvée à l'unanimité

DELIBERATION DE RENOUVELLEMENT de la CONVENTION d'ENTRETIEN des ESPACES VERTS avec BRAY et LU

Mme Le Maire fait lecture de la convention et indique qu'en accord avec Mme BEAUFILS Maire de BRAY et LU cette convention est signée pour un an à compter du 1^{er} janvier 2022 renouvelable tacitement jusqu'à la fin du mandat soit 2026. Approuvée à l'unanimité

CONDITIONS de LOCATION du FOYER RURAL

Mme Le Maire rappelle que jusqu'à maintenant le FOYER RURAL n'est loué qu'aux habitants d'AMBLEVILLE, mais que suite à de nombreuses demandes d'habitants de communes voisines, il conviendrait d'étendre la location aux habitants de la Communauté de Communes, moyennant un tarif adapté et sur présentation d'un justificatif de domicile. Après débat cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est également prévu la rédaction d'une nouvelle convention de location prévoyant une hausse du tarif de location compte tenu de la hausse du prix du fioul et de l'électricité, tarif révisable en cours d'année si nécessaire

POINTS sur les COMMISSIONS

Commission travaux : Jean-Michel GREGOIRE indique les projets retenus par la commission travaux : réfection de l'entrée du cimetière, marches, piliers et portail, mise en accessibilité du FOYER RURAL, création de toilettes pour personnes à mobilité réduite dans le FOYER et agrandissement de la cuisine

Des travaux sur les voiries sont également prévus ainsi que l'évacuation des eaux pluviales Maison dite « CORADIN » à l'entrée du village propriété communale

Marie-Thérèse HERBINIER déléguée titulaire au SYNDICAT D'ELECTRICITE (SIERC) informe que la commune participera financièrement à l'enfouissement des réseaux au Hameau du MESNIL, travaux demandés par la Commune D'OMERVILLE dont dépend ce hameau, mais dont bénéficiera également AMBLEVILLE puisque les réverbères se trouvent sur son territoire

Le programme de fin d'enfouissement de la Grande Rue du Bourg est validé et programmé pour 2023. Ces deux programmes seront mis au budget 2022

Il est envisagé de lancer un programme d'enfouissement de tout ou partie de la Grande Rue du Vaumion.

Commission Animation : Sévrerine CHAMPETIER fait une lecture du compte rendu de la commission animation qui s'est tenue le 25 février dernier

Plusieurs projets sont évoqués :

- « Jardin potager collectif » dans le jardin du Château avec l'aide de l'Association des Amis de Villarceaux
- Après avoir été programmée, la FEERIE de PRINTEMPS qui devait avoir lieu les 16 et 17 avril au Château avril est finalement annulée faute de parking
- Toutefois, la chasse aux œufs pour les enfants d'AMBLEVILLE pourra avoir lieu dans les jardins du châteaux, le lundi de Pâques, nous remercions M. et Mme COUTAU-BEGARIE de nous accueillir
- Animation « découverte des étoiles » avec l'Association AVEX qui se réunit une fois par mois au FOYER . Elle propose une observation le 7 mai sur le plateau du VAUMION
- La fête du village aura lieu le dimanche 26 juin
- Projet connaissance et valorisation des chemins du village

D'autres projets sont à l'étude : comment valoriser le fond de livres répertoriés par Bernard SOREL, soirées « jeux », connaissance et valorisation de l'Eglise, découverte des minéraux (exposition), création d'un four à pain communal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h

Le Maire

Martine SOREL

